

Bon d'abonnement

À nous retourner: Écho de la Vallée de Thônes – Presbytère – 4, rue de la Voûte 74230 Thônes
Chèque libellé à: *Paroisse Saint-Pierre-Favre et au dos du chèque: Écho de la vallée de Thônes*

Oui, je veux soutenir mon journal

Cotisation annuelle 16 € – Soutien à partir de 20 €

Autre somme versée: €

Nom: Prénom:.....

Adresse:

Code postal..... Ville.....

À donner aux personnes de votre communauté chargées de la collecte des abonnements ou à envoyer à :

- Presbytère – 4 rue de la Voûte
74230 Thônes (+ bas de la Vallée)
- Presbytère – 116 route de Villavit
74450 Le Grand-Bornand (+ Entremont)
- Presbytère – 19 Route du Col
des Aravis – 74220 La Clusaz
(+ Saint-Jean-de-Sixt)

Merci à ceux
qui nous ont fait
parvenir leur
soutien à ce
projet
d'Église

Vous pouvez également télécharger
le bulletin d'abonnement sur le site
de la paroisse : www.diocese-annecy.fr/st-pierre-favre

**BON
D'ABONNEMENT**
au journal

Écho de la Vallée de Thônes

En soutenant financièrement
le journal "Écho de la Vallée de Thônes"
vous pouvez offrir 50, 100 ou 150 journaux
à des foyers qui vont découvrir un journal positif et bienveillant.



(Voir modalités au verso)



Ces informations sont destinées à la paroisse Saint-Pierre-Favre. Elles sont enregistrées dans notre fichier afin de traiter votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6/01/1978 modifiée et au RGPD du 27/04/2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'à connaître le sort des données après la mort en vous adressant à echo-valleethones@diocese-annecy.fr.